

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 16 décembre 2013 à 20h, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Serge Bédard – district #1  
 Robert Kennedy – district #2  
 Alexander Tomeo – district #3  
 Dominick Giguère – district #4  
 Normand Clermont – district #5  
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

#### ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Budget 2014/adoption
- 3.- Programme triennal d'immobilisations/2014-2015-2016/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

13-12-273

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
 Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-12-274

#### BUDGET 2014/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
 Et APPUYÉ par Dominick Giguère

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-12-275

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016/ ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
 Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014-2015-2016 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

13-12-276

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QU'À 20h17, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale